

SYNTHÈSE DU
**GUIDE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS POUR UNE
MEILLEURE INTÉGRATION DES LISIÈRES URBAINES DANS LES
DOCUMENTS D'URBANISME DE L'ARC BOISÉ**

ET PRÉSENTATION DES **ATELIERS DE MISE EN PRATIQUE**

**Comment mieux intégrer les lisières urbaines d'un
massif forestier via les documents d'urbanisme ?**



GENÈSE DU GUIDE

LA VALORISATION D'UN MASSIF FORESTIER

DANS SON ENVIRONNEMENT URBAIN

Placeholder text for the main title area.

SIX FICHES OUTILS THÉMATIQUES

Placeholder text for the sub-header area.

Echelle communale et supracommunale

Trame verte et bleue (réseau des continuités écologiques et paysagères) **Focus trame bleue**

Espaces publics et cheminements

Echelle de l'unité foncière

Densité et gabarit urbain **Hauteur maximale**
Implantation du bâti (retraits)
Emprise au sol

Toitures végétalisées

Espaces libres sur parcelle bâtie

Clôtures

The collage features six thematic tool sheets:

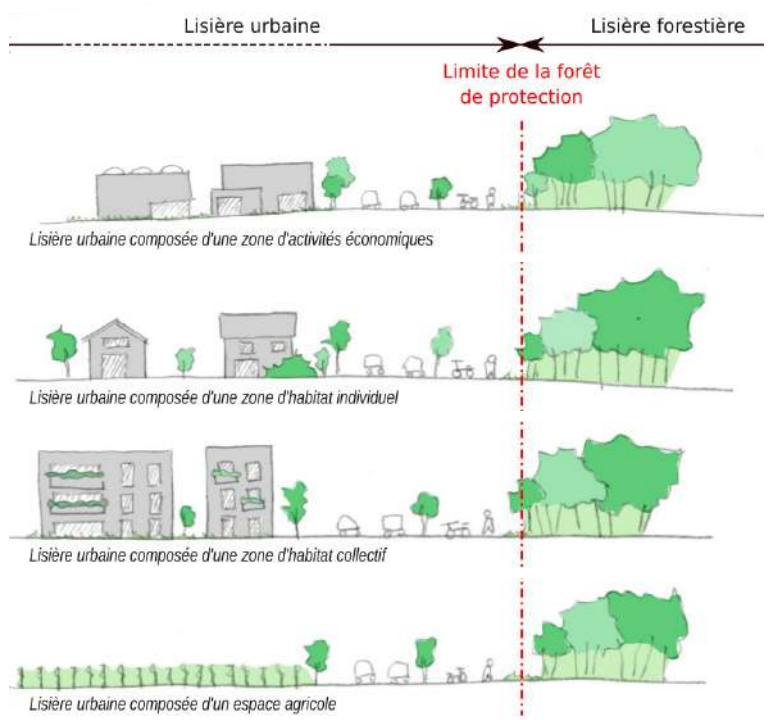
- Densité et gabarit urbain:** Discusses building density and height limits, mentioning the 'Loi relative à la liberté de l'habitat individuel'.
- Trame verte et bleue:** Focuses on ecological and landscape continuity networks.
- Espaces publics et cheminements:** Addresses public spaces and pedestrian paths.
- Densité et gabarit urbain:** Details urban density and building footprint rules.
- Toitures végétalisées:** Discusses green roof implementation.
- Espaces libres sur parcelle bâtie:** Focuses on free spaces on built plots.
- Clôtures:** Addresses fencing regulations.

Callout lines connect these sheets to the corresponding sections in the 'SIX FICHES OUTILS THÉMATIQUES' area.

DÉFINITION ET SPATIALISATION

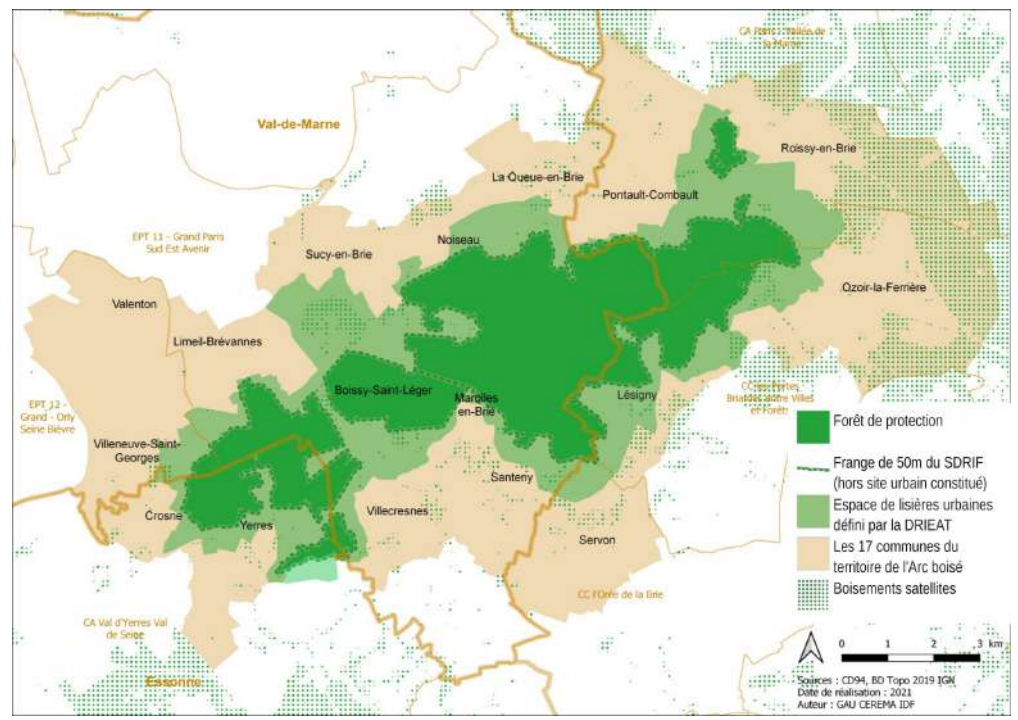
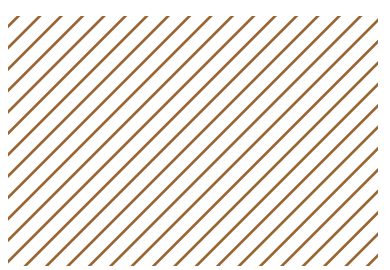
DES LISIÈRES URBAINES DE L'ARC BOISÉ

Placeholder text for the first column of the page.



Placeholder text for the second column of the page.

Placeholder text for the third column of the page.



0 1 2 3 km
Sources : CD94, BD Topo 2019 IGN
Date de réalisation : 2021
Auteur : GAU CEREMA IDF

Il est important de prendre en compte les besoins et les attentes des habitants lors de la mise en œuvre de ces ateliers. Cela implique de leur offrir un cadre favorable et de leur permettre de participer activement à la prise de décision.

Dans le cadre de ces ateliers, il est essentiel de définir des objectifs clairs et de les communiquer à l'ensemble des participants. Cela permettra de garantir la pertinence des échanges et de favoriser l'engagement de chacun.

Il est également important de veiller à la représentativité des participants et à leur diversité. Cela permettra d'obtenir des perspectives variées et de prendre en compte les besoins de tous les habitants.

Atelier 1 - Continuités écologiques et parcours de mobilités actives

Les continuités écologiques et les parcours de mobilités actives sont des enjeux majeurs pour la ville durable. Ces ateliers permettent d'identifier les opportunités et les contraintes liées à ces thématiques et de proposer des solutions innovantes.

Atelier 2 - Nature en ville

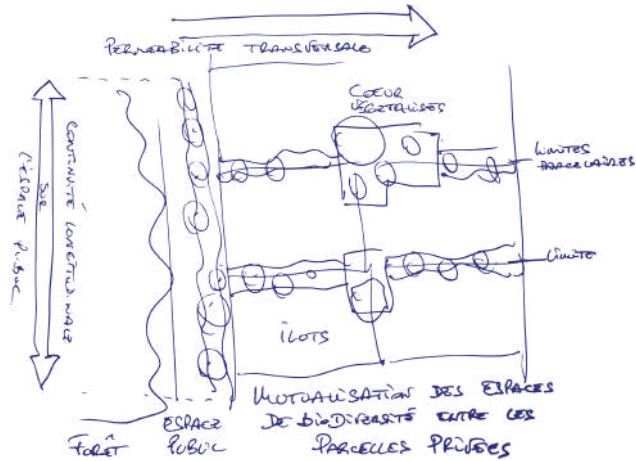
Vieilles et nouvelles formes de nature en ville sont au cœur de ces ateliers. Ils permettent d'explorer les possibilités de développer des espaces verts et de favoriser le bien-être des habitants.

Atelier 3 - Renouvellement urbain

Les ateliers de renouvellement urbain permettent d'identifier les besoins et les attentes des habitants et de proposer des solutions adaptées à leur contexte. Cela implique de prendre en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

EXTRAITS DES PRODUCTIONS


DES ATELIERS



EXEMPLE D'OUTIL

ISSU DU GUIDE

Atelier 1 - Continuités écologiques et parcours de mobilités actives

 Le PLU de Grand Poitiers (Département de la Vienne, 86) indique dans son OAP Paysage et biodiversité que : « La diversité naturelle ne s'exprime pas uniquement en dehors des espaces bâtis ou occupés. Le PLUi (PLUi 2011) définit les conditions d'expression de la nature dans les secteurs urbains (U), à urbaniser (AU) et pour tous les projets d'aménagement à venir sur le territoire. » Cette OAP a « pour objectif d'énoncer les éléments pour lesquels une attention particulière doit être portée sur le paysage possible ou souhaitable et sur la diversité des milieux et des espèces présentes. [Elle s'applique] à l'ensemble du territoire de Grand Poitiers, aux aménagements et occupation du sol ainsi qu'aux constructions ou rénovation. Divers exemples sectorisés sont proposés.

Exemple de renforcement d'un corridor écologique (OAP paysage et biodiversité, PLUi du Grand Poitiers, 2011)



Gestion de l'interface urbaine

- Traiter les clôtures et les jardins limitrophes (gestion)
- Maintenir des perméabilités dans les clôtures
- Créer des axes de continuité écologique en accompagnement de voies ou de cheminements ou en appui d'espaces publics
- Offrir les conditions de diffusion de la biodiversité en s'appuyant sur les jardins et les clôtures des espaces privés
- Appuyer l'organisation par le végétal de haut jet (arbres)

Exemple de Buxerolles, trame verte de la vallée du Clain (OAP paysage et biodiversité, PLUi du Grand Poitiers, 2011)



CONCLUSION

Le guide de destination des collectivités territoriales pour une meilleure intégration des personnes handicapées est un outil essentiel pour les collectivités territoriales. Il leur permet de mieux connaître les besoins et les attentes des personnes handicapées et de mieux les intégrer dans les services et les équipements publics. Ce guide est également un outil de sensibilisation et de formation pour les élus et les agents des collectivités territoriales.

Il est important que les collectivités territoriales prennent en compte les besoins et les attentes des personnes handicapées dans toutes leurs actions. Cela implique de travailler en partenariat avec les associations et les professionnels du handicap. Le guide de destination des collectivités territoriales pour une meilleure intégration des personnes handicapées est un outil précieux pour les collectivités territoriales.

Le guide de destination des collectivités territoriales pour une meilleure intégration des personnes handicapées est un outil essentiel pour les collectivités territoriales. Il leur permet de mieux connaître les besoins et les attentes des personnes handicapées et de mieux les intégrer dans les services et les équipements publics.

Ce guide est également un outil de sensibilisation et de formation pour les élus et les agents des collectivités territoriales. Il est important que les collectivités territoriales prennent en compte les besoins et les attentes des personnes handicapées dans toutes leurs actions. Cela implique de travailler en partenariat avec les associations et les professionnels du handicap. Le guide de destination des collectivités territoriales pour une meilleure intégration des personnes handicapées est un outil précieux pour les collectivités territoriales.

GUIDE DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU CEREMA :
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/guide-destination-collectivites-meilleure-integration>

CONTACT :
melanie.belot-leon@cerema.fr